



## Compte rendu Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

### 1. Quorum

Adhérents présents 52 et représentés 74 : 126 personnes

Nombre d'adhérents à la date de l'assemblée : 463

Quorum : 116

Le quorum de 25% est atteint. L'assemblée générale peut se tenir.

### 2. Présentation du rapport moral (rapport joint au présent compte-rendu)

Avant de commencer, la présidente remercie les adhérents du SCTC, et les partenaires pour leur présence :

Mr COCHEN, directeur financier du Leclerc Bois d'Arcy,

Mr HEMET, élu aux sports de la ville de St Cyr,

Mme BRAU, Première Adjointe au Maire et Conseillère Départementale.

La Présidente, Stéphanie Gobert, remercie les membres du comité directeur et fait la présentation.

La membre du comité directeur excusée est Marie-Hélène BERNARD-BRULS. Franck BARJON a quitté le comité directeur pour raison professionnelle.

### Note de l'Assemblée générale

Nous sommes réunis pour échanger sur les faits marquants de la saison 2017/2018, et informer des nouveautés pour la saison 2019.

#### Les effectifs

	<b>GLOBAL</b>	<b>JEUNES</b>	<b>ADULTES</b>	<b>Nouveaux</b>
<b>2016/2017</b>	467	248	208	109
<b>2017/2018</b>	464	235 (dont 7 hors St Cyr)	229 (dont 71 hors St Cyr)	120
<b>2018/2019</b> (au 10/11/18)	<b>463</b>	<b>241</b>	<b>222</b>	<b>107</b>

Les effectifs sont stables par rapport à l'an passé. Nous devrions finir la saison avec plus de 463 adhérents.

#### L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique qui a œuvré lors de la saison 2017/2018 était : Christophe, Xavier, Frédéric, Thomas, Benjamin B, qui était en formation AMT (aujourd'hui diplômé), et Héloïse G.

Pour cette nouvelle année 2018/2019, le club a recruté 1 nouvel enseignant en formation de Moniteur de Tennis : David Goncalves. Les adhérents pourront le croiser sur les courts ou lors d'animations.



## Compte rendu Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

### Saison 2018/2019

Le **taux de renouvellement** reste extrêmement important et **stable par rapport à l'an dernier (73%)**.

Le SCTC se maintient à un bon niveau du nombre d'adhérents compte tenu de nos infrastructures couvertes.

De nouveau cette année, des efforts ont été faits pour **proposer des cours en journée**, mais malheureusement, aucun cours n'a pu être monté pour les adhérents.

De plus, avec l'aide d'une subvention municipale, un cours, encadré par Xavier, continue à être proposé le jeudi matin à 6 enfants/adolescents **de l'hôpital Charcot de St Cyr**.

Le **nombre d'adhérents adultes qui ne prennent pas de cours** est en légère baisse par rapport à l'année dernière, mais représente toujours près de **40% des adhérents-adultes**, soit 88.

Notre club a, pour la **3<sup>e</sup> année consécutive été labellisé par le Comité « Club Tennis Féminin »**. Cette labellisation est liée au nombre important d'adhérentes (156, soit 34%) au sein de notre club mais aussi à la participation du club au plan tennis féminin mis en place par le comité des Yvelines (Les Yvelinoises, réunions au comité, etc...).

Nouveau cette année, toujours grâce à la subvention municipale et en collaboration avec la circonscription de l'Education Nationale de Bois d'Arcy, 7h de cours seront proposées à 4 écoles élémentaires de St Cyr (niveau CE2), encadrées par Xavier. Un inter-école sera organisé en juin 2019.

### Volet sportif

#### **L'école de tennis**

L'école de tennis a rencontré encore un grand succès avec une trentaine de personnes n'ayant pu s'inscrire faute de place, avec un certain engouement pour le samedi et une difficulté pour remplir les cours du mercredi.

#### **La compétition**

Une réunion s'est tenue hier soir, c'est-à-dire le 10 novembre 2018 avec les enseignants.

#### **Résultats par équipe Jeunes (2018)**

La Présidente remercie les joueuses et joueurs des équipes compétition « filles » et « garçons », de tous les âges.

Il est à noter également que Paul Goncalves a brillamment représenté le club en tant que ramasseur de balles à Roland Garros et au Rolex Paris Master.

Remerciement à Jean Gobert et Alain Houdbine qui ont accompagné cette année encore un groupe d'enfants aux qualifications de Roland Garros.

Comme cela a été rappelé hier lors de la réunion « Compétition », **Avoir un enfant en compétition est un engagement pour tous** : pour le club qui doit assurer un enseignement de qualité, pour les enfants à donner le meilleur d'eux-mêmes, pour les parents à accompagner en tournoi/ match par équipe et motiver les enfants.

#### **Résultats par équipes Adultes**

Les résultats ont également été satisfaisants pour les 12 équipes engagées en 2017/2018.

**Merci à tous les joueurs qui savent se rendre disponible pour les rencontres.**



## Compte rendu Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

### **Les Yvelinoises**

Compétition de double 4<sup>e</sup> série, organisée par le comité des Yvelines de tennis. L'équipe a terminé en phase finale

### **Les animations & les tournois**

#### Animations

Cette année encore, **les animations ont été nombreuses** : les animations découvertes, la Fête du Tennis « Viens avec un copain », la soirée « diner dansant », l'animation Galette etc ...

**Beaucoup d'énergie de la part de l'équipe animation et Thomas pour organiser tout cela**, avec comme récompense vos remerciements lors de ces animations.

Cette année a été organisée une compétition type coupe Davis le SCTC Cup pour les jeunes et pour les séniors. Elle sera reconduite cette année (date retenue pour les juniors : 10/02/2019)

**Le 5 mai 2019, le club accueillera « les Animations Bienvenues »**. Cette animation est soutenue par la commission Tennis Féminin du comité des Yvelines de Tennis.

#### Stages

Suite aux discussions de l'an passé, les stages proposés aux enfants comme aux adultes (Toussaint, Février, Pâques, beaucoup en juillet...) ont été proposés avec des formules loisirs en journée ou 1/2 journée.

#### Tournois

Les tournois : Toujours beaucoup de succès et beaucoup de travail de la part des bénévoles pour le bon déroulement des 2 tournois, et pour l'aide au juge-arbitrage par Mr HOUDBINE Alain.

Remerciements à

- nos 2 très compétents et appréciés Juge-Arbitres : Sébastien MAGNE pour les jeunes en Avril & Elliot MULLER pour l'Open en septembre.
- Christophe pour l'organisation des Tournois Galaxie tout au long de l'année.
- Lise et Stéphanie pour notre **1<sup>er</sup> tournoi homologué 4<sup>e</sup> série**. Remise des prix après l'AG

#### Les Raquettes de la Plaine

Suite à une collaboration avec les clubs de Fontenay le Fleury, Bois d'Arcy, Bailly-Noisy, Villepreux, Les Clayes s/s Bois, a été organisé un tournoi non homologué pour des joueuses n'ayant jamais fait de compétition. Les fonds récoltés ont été reversés à l'association « LEUCÉMIE ESPOIR 78 »

Remerciement aux 7 participantes : Nadia Jorry, Sandrine Sebire, Laurie Martin, Virginie Médard, Anne-Lyse Français et Isabelle Tesseraud

### **La communication**



## Compte rendu Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

Le club communique toujours essentiellement par son site internet ([www.sctc.fr](http://www.sctc.fr)) .  
Remerciement à Karen et Sébastien pour leur travail.

La boîte e-mail du club reste le meilleur moyen de communiquer avec nous, les messages sont traités régulièrement : [sctc.tennis-2@orange.fr](mailto:sctc.tennis-2@orange.fr).

Une adresse mail pour balle jaune a été mise en place.

A partir d'avril 2019, la FFT sortira **une nouvelle application/site internet** qui rassemblera toutes les infos nécessaires à la recherche de tournois, d'infos sur le club et intégrera « mon espace-tennis ». Quand le projet sera totalement finalisé, nous tacherons de communiquer sur cette application.

### **Les infrastructures**

Rappel : Il faut vraiment que les adhérents se disciplinent concernant le passage de la traine aussi bien en intérieur que sur les terrains extérieurs « tout-temps » !

Depuis la saison sportive 2017, vous pouvez réserver les courts couverts et extérieurs via Balle Jaune ([www.ballejaune.com/club/sctc](http://www.ballejaune.com/club/sctc)). Un document d'explication est en ligne sur notre site internet [www.sctc.fr](http://www.sctc.fr)

#### Courts extérieurs 3 et 4 :

Comme évoqué l'année dernière, la dégradation sur les QUICKS 3 & 4 continue de plus en plus, avec la présence de trous et de fissures!

Mr Hémet intervient pour indiquer le plan lancé. Un carottage sera réalisé en février et à l'issue un plan d'actions sera communiqué au SCTC et lancé pour palier aux problèmes de ces 2 terrains extérieurs.

#### Nouvelles installations :

En juin 2018, la présidente, le trésorier Loïc, la secrétaire Lise et Laurence Thomazo, conseillère en développement du CYT, ont rencontré un conseiller technique de la FFT pour un état des lieux de nos terrains. Il en est ressorti qu'il **manque au minimum 2 terrains couverts**, et qu'il ne faudrait pas tarder à penser à **la réfection des 3 courts extérieurs** en quick.

A savoir que tous les dossiers présentés avant fin 2019 peuvent prétendre à des aides fédérales (à hauteur de 15/20%) et régionales (à hauteur de 20%). Une convention entre la région IDF et la FFT a été signée en juin 2018.

Début octobre 2018, une réunion a été organisée entre la mairie (Mr le maire et Mr Hémet), le SCTC (Lise B et Stéphanie G) et le comité des Yvelines de Tennis (Laurence Thomazo) pour évaluer la création de 2 nouveaux courts couverts.

Lors de l'entretien avec Mr le maire, il nous a d'abord été indiqué que le budget nécessaire n'était pour le moment pas disponible pour ces créations.

Question : Pourquoi les courts couverts n'apparaissent pas au cadastre ?

Réponse de la mairie : Ils n'ont pas fait l'objet d'un permis de construire.

### **Le club et la ville de Saint Cyr**

Les relations entre la municipalité et le club sont bonnes.

C'est dans cet état d'esprit que le club continue à proposer ses services pour organiser une découverte du tennis dans le cadre des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP).

Merci à la région, au département, à la municipalité et plus particulièrement à Mr le Maire, Mr HEMET adjoint chargé des sports et au responsable de la vie associative Mr GEST pour leur écoute et leurs actions.



## Compte rendu Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018

Merci aussi aux gardiens pour leur disponibilité.

### **L'évolution de la structure du club**

Stéphanie remercie également tous nos autres partenaires, qui soutiennent le SCTC : Crédit Mutuel, Galeries Royales et le centre E.LECLERC de Bois d'Arcy.

### **Le règlement intérieur du SCTC**

Suite à la mise en place d'un nouveau système de réservation, d'accès, il a été entrepris la remise en forme du règlement intérieur. Cf document joint.  
Les principales évolutions résident dans le nouveau système de réservation des terrains.

Vote sur le rapport moral à main levé : **le rapport moral est adopté à l'unanimité**

### **3. Bilan des comptes**

Loïc NAPOLEON, Trésorier du SCTC, présente le rapport financier pour la saison 2017/2018 ainsi que le budget prévisionnel pour la saison 2018/2019 à venir. Il succède à Franck BARJON.

Résultats :

Bénéfice de 14,75€ contre une perte estimée de 1 000 €.

Résultats liés à une bonne gestion des comptes, des prélèvements et à des subventions versées par le département et la municipalité.

Le tournoi « Open » a moins rapporté que les années précédentes en raison d'une diminution des inscrits (107 contre 160 habituellement).

Augmentation de 10% du budget par rapport à la saison précédente.

Prévisions :

Hausse de 9,2% du budget prévisionnel pour atteindre 178 100 €.

Des pistes d'économies sont à l'étude.

Vote:

Vote du rapport financier 2017/2018 à main levé : **le bilan des comptes est adopté à l'unanimité.**

NB : Les documents ont été remis en séance aux adhérents et présents.

Remerciement à Leclerc pour ses dotations.

Certains adhérents proposent de réaliser des photocopies pour le compte du club.



**Compte rendu**  
**Assemblée générale SCTC du 18 novembre 2018**

#### **4. Comité Directeur**

Franck Barjon a quitté le club pour raison professionnelle.

Le mandat de deux ans des membres suivants du comité directeur arrive à échéance :

Karen ATKINSON

Stéphane BOURCIER

Lise BRIZARD

Eric GEOFFROY

Stéphanie GOBERT

Alain HOUSBINE

Catherine VIE et Damien HERAULT se proposent de rejoindre le comité directeur.

Vote : toutes les personnes sont élues à l'unanimité.

Ils rejoignent au comité directeur :

Marie Hélène BERNARD-BRULS

Sylvain BINET

Sébastien FOURMY

Florence LIS-MEVANT

Loïc NAPOLEON

Emilie MILIN

#### **5. Questions / réponses**

Question 1 : « Quel est le cout estimé de l'ajout de 2 courts couverts ? »

Réponse de Stéphanie : « Suite à la venue d'une entreprise labellisé FFT, l'estimation faite est de 500 k€ (construction d'un nouveau court et couverture de celui-ci et d'un court déjà existant) ».

Stéphanie conclut l'Assemblée Générale par des remerciements et lance la remise des récompenses.

#### **6. Remise des prix**

Sont remerciées, les personnes suivantes :

Emilie, Lise, Martine, Caroline et Isabelle : vainqueur +35 dames

Virginie, Anne-Lyse, Isabelle, Nadia, Laurie et Sandrine : participation Raquettes de la Plaine

« Tournoi interne Homme » : Mathieu, Éric : demi-finaliste, finaliste : Thomas, et vainqueur : Sébastien

« Tournoi interne Femme » : Lise demi-finaliste, finaliste Caroline et vainqueur Martine.

Pour leur meilleur classement : Pierre Vie, Arthur Hérault, Nicolas Wolff, Thomas Morival, Stéphane Holstein, Gabrielle Peyreudieu du Charlat, Karen Atkinson et David Goncalves